



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
TISSEO VOYAGEURS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 FEVRIER 2025
CENT TROISIEME SEANCE**



RESOLUTION 2.3 – Approbation de l'adhésion à l'Association Femmes en mouvement

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq février à onze heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial TISSEO Voyageurs se sont réunis sous la présidence de Monsieur Serge JOP, au siège de Toulouse Métropole, sur convocations en date du 29 Janvier 2025.

TOULOUSE METROPOLE

- M. Gérard ANDRE
- M. Jean-Jacques BOLZAN
- M. Sacha BRIAND
- M. Francis GRASS
- M. Serge JOP
- Mme Nina OCHOA
- Mme Karine TRAVAIL-MICHELET

Empêchés d'assister à la séance :

- M. Grégoire CARNEIRO, excusé, donne pouvoir à M. Serge JOP
- M. François CHOLLET, excusé, donne pouvoir à M. Serge JOP
- M. Vincent TERRAIL-NOVES, excusé, donne pouvoir à Jean-Jacques BOLZAN

Accusé de réception en préfecture 031-520807876-20250218-RESOL-2-3-CA-AI Date de télétransmission : 18/02/2025 Date de réception préfecture : 18/02/2025



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL

- M. Christophe LUBAC, excusé

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN

- M. Thierry SUAUD, excusé, donne pouvoir à M. Patrice SEMPERBONI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND OUEST TOULOUSAIN

- M. Philippe GUYOT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE

- M. Patrice SEMPERBONI

REPRESENTANTS DES SALARIES

- M. Didier GROS
- M. Cyril BISIAUX excusé

ETAIENT EGALEMENT INVITES :

M. Thierry WISCHNEWSKI	Directeur Général de TISSEO Voyageurs
M. Ludovic AUMARD	Agent Comptable de TISSEO Voyageurs
Mme Marine GARNIER	Directrice Juridique, Achats et Logistique de TISSEO Voyageurs
Mme Sylvie SIRE	Administratrice des finances publiques de la Haute-Garonne (absente)
M. Eric ARDOUIN	Directeur Général des Services de Toulouse (absent)
M. Jean-Michel LATTES	Président du SMTC (absent)
M. Antoine BOUVET	Directeur Général des Services de Tisséo Collectivités
Noémie VUAILLAT	Directrice Pilotage et Attractivité du Réseau de Tisséo Collectivités (absente)
Sabrina ANDRIEU	Directrice adjointe Direction Attractivité

Après avoir constaté que 10 Administrateurs étaient présents et 4 représentés en début de séance, Monsieur Serge JOP indique que les conditions de quorum sont réunies, le Conseil d'Administration peut valablement statuer.

[...]

Monsieur Serge JOP demande à ce qu'un secrétaire de séance, choisi par les membres élus, soit désigné.

Le Conseil choisit pour secrétaire de séance Patrice SEMPERBONI.

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20250218-RESOL-2-3-CA-AI
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025



En 2015, constatant l'absence des femmes à la tribune des conférences liées à la mobilité et aux transports, cinq femmes décident de fonder Femmes en Mouvement, association régie par la loi du 1er juillet 1901, pour faire bouger les lignes.

Les professionnelles de talent du secteur, en pleine mutation, sont nombreuses. La prise en compte de leurs expériences est indispensable pour construire la mobilité d'aujourd'hui et de demain. Les projets de mobilité ont un impact considérable sur nos sociétés, et les politiques de transport plus inclusives seront bénéfiques à l'ensemble de la société.

L'association Femmes en Mouvement, réputée d'intérêt général, se donne pour mission de promouvoir l'inclusion des femmes dans la mobilité. Elle compte aujourd'hui plus de 150 adhérentes et adhérents individuels et 44 organisations adhérentes parmi lesquelles figurent les principaux acteurs nationaux de la mobilité tels que le Ministère des transports, les grands groupes de transports publics français, des collectivités et des AOM, des bureaux d'études, des entreprises de prestations de services de mobilité, Ile-de-France Mobilités, etc.

Les actions de l'association visent à :

- Renforcer la représentativité des femmes dans le secteur de la mobilité à tous les échelons, et leur visibilité, en mettant en avant les nombreuses expertes et professionnelles de talent sur les questions de mobilité et de transport,
- Valoriser les parcours et les résultats de professionnelles du secteur, notamment afin d'accélérer la féminisation de la profession,
- Promouvoir le développement de solutions de mobilité plus inclusives, tant pour les femmes que pour les hommes.

TISSEO Voyageurs est attaché à toutes les formes de la diversité, à la fois dans la définition de la stratégie de mobilité, dans la production des services, dans les processus RH.

A titre d'illustration, il faut citer le plan d'action de lutte contre le harcèlement sexiste, l'excellent score de TISSEO Voyageurs à l'index égalité professionnelle (95/100), la promotion de l'égalité hommes-femmes, l'adhésion de TISSEO Voyageurs au dispositif « Angéla », les actions socio-éducatives, la lutte contre les stéréotypes, la descente à la demande en soirée, et la promotion de cet enjeu d'égalité dans ses lignes directrices de gestion, etc.

A ces nombreux titres, TISSEO Voyageurs partage les objectifs visés par Femmes en Mouvement.

Aussi, afin de participer aux actions entreprises par cette Association, TISSEO Voyageurs souhaite y adhérer au même titre que TISSEO Collectivités et TISSEO Ingénierie, tous deux adhérents depuis peu, en versant la somme de :

- **1.500 € (mille cinq cents euros)**, à titre de cotisation aux fins d'adhésion en tant que membre de l'Association

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20250218-RESOL-2-3-CA-AI
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025



Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial s'ils ont des observations.

[...]

Monsieur le Président soumet la présente résolution au vote des membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial.

Monsieur le Président précise que cette approbation doit être faite à la majorité des suffrages exprimés.

En cas d'égalité de suffrages, la voix du Président est prépondérante.

Il est procédé au vote.

RESOLUTION N° 2.3 :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

- autorise le Directeur Général à adhérer à l'Association Femmes en mouvement pour l'année 2025 ;
- autorise le Directeur Général à engager le montant de l'adhésion fixé à 1.500 € (mille cinq cents euros) pour l'année 2025 ;
- autorise le Directeur Général à prendre toute mesure utile à l'exécution de la présente résolution.

CETTE RESOLUTION A OBTENU :

- Nombre de votants : **10 présents et 4 représentés**
14 voix « POUR »
0 voix « CONTRE »
0 voix « ABSTENTION »

Accusé de réception en préfecture 031-520807876-20250218-RESOL-2-3-CA-AI Date de télétransmission : 18/02/2025 Date de réception préfecture : 18/02/2025



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Monsieur Serge JOP

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20250218-RESOL-2-3-CA-AI
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025